

! SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU CONSEIL ACADEMIQUE !

POSTE ACADEMIQUE A TEMPS PLEIN EN

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

(CORRESPONDANT A 50% ENSEIGNEMENT ET 50% RECHERCHE)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2025/A051

Date limite du dépôt des candidatures : 31/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Chaire à temps plein droit international public vise le recrutement d'un.e enseignant.e-chercheur.e dans le domaine du droit international public. Dans une certaine mesure, le profil de recherche recruté doit venir compléter celui des enseignants-chercheurs déjà actifs dans le domaine à la Faculté, et si possible s'en distinguer (voir : <https://cdi.ulb.ac.be/a-propos-du-centre/membres-du-centre-2/>).

La personne recrutée devra mener ses recherches et travaux au sein du Centre de droit international de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB, assurer ses enseignements en master et master de spécialisation sur plusieurs campus, et prendre part à l'organisation et la gestion de la Faculté.

Sur le plan de la recherche, le/la titulaire de la Chaire devra :

- Contribuer à l'encadrement des chercheurs dans le domaine (comité d'accompagnement des thèses de doctorat, projets de recherche, etc.) et assurer personnellement la direction de thèses de doctorat ;
- Développer la recherche individuelle et collective, et chercher à obtenir des financements pour celle-ci ;
- Organiser et participer à des événements scientifiques de niveaux national et international ;
- Rédiger régulièrement des publications dans des revues scientifiques nationales ou internationales et des ouvrages collectifs, si possible avec comité de lecture (*peer review*) ;
- S'impliquer dans les réseaux académiques nationaux et internationaux dans la matière ;
- Participer à la gestion collective de la recherche en Faculté.

Sur le plan de l'enseignement, le/la titulaire de la Chaire devra :

- Assurer personnellement et en présentiel les cours décrits ci-dessous et leur évaluation, et coordonner les travaux pratiques s'il y a lieu ;
- Superviser et évaluer des travaux de fin d'études, stages et mémoires dans ses domaines de compétence ;
- Participer à la gestion collective de l'enseignement en Faculté.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- *Public International Law* (anglais): 48h, cours obligatoire en bloc 1 du Master en droit de l'entreprise à Mons, complété par des travaux pratiques dispensés par des assistant.e.s (nouveau cours) ;
- *Contentieux international et exercices de plaidoirie* (français/anglais) (partim) : 18h d'un cours de 36h, cours obligatoire du Master de spécialisation en droit international (environ 50 étudiant.e.s) ;
- *Introduction au droit international* (français): 15h, cours du Master de spécialisation interuniversitaire en droits humains, dispensé à horaire décalé sur le site de l'UC Louvain – Saint-Louis Bruxelles (nouveau cours) ;
- *Fondements de droit international de l'environnement et du cadre de vie* (français): 15h, cours du Master interuniversitaire en droit de l'environnement et droit public de l'immobilier, dispensé à horaire décalé sur le site de l'UC Louvain – Saint-Louis Bruxelles (nouveau cours).

La charge de cours complète est normalement de 120 heures par an et peut être légèrement adaptée en fonction du profil de la personne recrutée. Cette charge est par ailleurs revue, en fonction des besoins de la Faculté, à échéances régulières.

Titre requis

Docteur à thèse en sciences juridiques, spécialisée en droit international public.

Compétences requises

- Excellent dossier scientifique et expérience de recherche significative dans les domaines couverts par la chaire, attestée par la thèse de doctorat et un post-doctorat éventuel, la coordination d'ouvrages collectifs ou de rapports scientifiques, la publication d'articles dans les revues scientifiques à comité de lecture, la participation à des réseaux de chercheurs, la promotion de projets scientifiques, ou toutes autres réalisations antérieures ;
- Profil international attesté par une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat et/ou par une série de publications internationales et/ou par la participation à des réseaux internationaux. La mobilité durant ou après la période doctorale constitue un atout ;
- Une expérience d'enseignement ;
- Excellente maîtrise de la langue française et de la langue anglaise (niveaux C1).

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Doyen, le professeur Pierre Klein (courriel : Pierre.Klein@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature qui doit comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de candidature et de motivation ;

- Un rapport de thèse rédigé par le jury après la soutenance (si existant) ;
- Trois publications représentatives du profil du.de la candidat.e accompagnées d'une notice d'1 page maximum justifiant le choix de ces trois publications et leur apport à la matière couverte par la Chaire ;
- Un dossier de 6 pages maximum comprenant une description des activités de recherche passées (2 pages) et un projet de recherche (4 pages), spécifiant les thématiques envisagées et les pistes de développement ;
- Un dossier pédagogique de 4 pages maximum comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les cours prévus, en ce compris la manière dont ils s'intègrent au programme, et qui précise les méthodes d'enseignement et d'évaluation envisagés ;
- Un dossier sur les réalisations et projets internationaux de 4 pages maximum, relatifs à la recherche, à l'enseignement ou à toute autre activité professionnelle en rapport avec la fonction ;
- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêts.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé-e-s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur-e.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1456/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.